

« CONSTRUIRE DES OUVRAGES D'ART EN BÉTON »

Prescriptions sur le matériau béton et contrôles d'exécution des travaux



Mercredi 13 et jeudi 14 janvier 2010

Amphi des 13-Vents – CETE Méditerranée – Aix-en-Provence

organisées par le CETE Méditerranée
sous l'égide de la CoTITA

Invitation



Le référentiel normatif du monde du génie civil est en forte évolution: nouvelles normes de conception et de calculs mais aussi nouvelles normes sur les matériaux et l'exécution. Après plusieurs journées consacrées aux eurocodes, le CETE Méditerranée organise les 13 et 14 janvier prochains des journées techniques sur le thème "Construire des Ouvrages d'Art en béton".

Ces journées s'adressent aux personnels des DIRs, dans le cadre du déploiement sur le territoire du programme de formation mis en place par la DGITM mais aussi aux agents des conseils généraux et des communautés d'agglomération, dans le cadre de l'ouverture du RST aux collectivités locales au travers des CoTITA. Ces journées sont également ouvertes aux professeurs de l'enseignement technique ou supérieur, à la recherche d'informations et de contacts pour la mise à jour de leurs références.

Le programme de ces journées, élaboré conjointement par un groupe de pilotage composé de représentants du SETRA, des CETEs, des DIRs et des CG, s'adresse aux agents qui participent à la rédaction des pièces techniques des marchés de construction d'Ouvrages d'Art ainsi qu'aux agents chargés d'assurer le suivi des travaux et notamment ceux impliqués dans le contrôle du matériau béton lors de l'exécution.

Ces journées porteront ainsi sur :

- l'identification des classes d'exposition,
- l'identification des performances et des spécifications du béton,
- l'analyse des procédures de bétonnage,
- l'organisation, la définition et la mise en oeuvre des contrôles,
- l'identification des spécificités régionales du matériau.

Mercredi 13 janvier 2010

- 9h00 – 9h45 **Accueil des stagiaires**
Présentation de la session
Jean-Christophe CARLÈS (CETE Méditerranée - DOA)
Jacques RESPLENDINO (DIR Méditerranée)
Jean-Michel TORRENTI (EFB)
- 9h45 – 10h45 **Le référentiel technique**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
- 10h45 – 11h15 **Durabilité du béton armé**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
- 11h15 – 12h45 **Rédaction des prescriptions béton**
Application à un cas concret via le logiciel PETRA
 - ✓ Présentation du logiciel PETRA
 - ✓ Présentation de l'ouvrage
 - ✓ Établissement des prescriptions béton sous PETRA intégrant les spécificités régionales*Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)*
Anthony HEKIMIAN (CETE Méditerranée - DOA)
- 12h45 **DÉJEUNER À L'ORANGERAIE (sur inscription)**
- 14h30 – 17h30 **Rédaction des prescriptions béton**
Application à un cas concret via le logiciel PETRA (suite)
 - ✓ Établissement des prescriptions béton sous PETRA intégrant les spécificités régionales (suite)
 - ✓ Analyse du CCTP et du BPU générées par PETRA
 - ✓ Développement durable et innovation*Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)*
Anthony HEKIMIAN (CETE Méditerranée - DOA)

Jeudi 14 janvier 2010

- 8h30 – 9h00 **Rappels sur le management de la qualité**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
- 9h00 – 10h00 **Les essais sur béton**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
- 10h00 – 12h00 **Les contrôles du béton en amont**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
Frédéric EDON (Conseil Général des Bouches-du-Rhône)
- 12h00 – 12h45 **Les contrôles en cours de bétonnage**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
Frédéric EDON (Conseil Général des Bouches-du-Rhône)
- 12h45 **DÉJEUNER L'ORANGERAIE (sur inscription)**
- 14h30 – 16h00 **Les contrôles en cours de bétonnage (suite)**
Cyrille CORDIER (CETE Méditerranée - LRPC d'Aix)
Frédéric EDON (Conseil Général des Bouches-du-Rhône)
- 16h00 – 16h15 **Clôture de la session**
Jean-Christophe CARLÈS (CETE Méditerranée - DOA)
Jacques RESPLENDINO (DIR Méditerranée)
Jean-Michel TORRENTI (EFB)

Lieu de la manifestation

CETE Méditerranée – Aix-en-Provence

Pôle d'activités – avenue Albert Einstein
CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE cedex 3

Amphi des 13-Vents

Modalités d'inscription

Inscription par mail avant le 5 janvier 2010

francine.charton@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 04 42 24 71 96

Renseignements techniques

jean-christophe.carles@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 04 42 24 76 86

Cyrille.cordier@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 04 42 24 83 95

Organisation et inscription

francine.charton@developpement-durable.gouv.fr

Tel : 04 42 24 71 96



Plan d'accès au pôle d'activités

Par les transports en commun

Au départ d'Aix-en-Provence : les lignes 15, 16 et 17 au départ de la Rotonde vers le pôle d'activités -

Arrêt situé à 100 m du CETE .

Consulter le site internet « [Aix-en-Bus](#) ».

Au départ de la gare routière de Marseille, deux possibilités :

- Le bus de la RDT 13 Aix-Marseille qui passe par la RN8- Arrêt situé à 100 m du CETE

- Le bus de la RDT 13 Aix-Marseille direct par l'autoroute - Arrêt situé à la gare routière d'Aix

Consulter le site internet « [Le Pilote](#) ».

Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence ou de l'aéroport Marseille-Provence :

Un bus dessert le pôle d'activités- Arrêt situé à 100 m du CETE.

Attention ! l'arrêt au pôle d'activité est facultatif. Il faut le demander au chauffeur dès la montée dans le bus. Pour un départ du pôle d'activité, il faut signaler sa présence 2 h avant le départ en téléphonant au numéro vert : 0 800 508 907.

En voiture

De Marseille : Autoroute A51-E712, sortie « Luynes » direction « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV : direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

De Nice ou d'Aix-en-Provence : Autoroute A8-E80

Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie « Les Milles » vers la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

De Lyon : Autoroute A8-E80, sortie « Aix, Pont de l'Arc » direction « Les Milles » par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

Journées organisées
par le Sétra
et le CETE Méditerranée

Le CETE et le Sétra
appartiennent
au Réseau Scientifique
et Technique
du MEEDDM

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journées techniques

« CONSTRUIRE DES OUVRAGES D'ART EN BÉTON »

Prescriptions sur le matériau béton et contrôles d'exécution des travaux

Les 13 & 14 janvier 2010

Aix-en-Provence - CETE Méditerranée - Amphi des 13-Vents

M. Mme Mlle Nom Prénom

Organisme/service.....

Fonction

Adresse

téléphone

mél

Assistera aux journées : oui non

Participera au déjeuner pris au restaurant l'Orangerie (repas à 16€)

Le 13 janvier : oui non

Le 14 janvier : oui non

Pour accéder à la liste d'hôtels à proximité du CETE : http://www.cete-aix.fr/fr/rubrique.php3?id_rubrique=120

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription avant le 5 janvier 2010 ainsi qu'un chèque correspondant au montant total des repas libellé à l'ordre de « l'Orangerie »

Au :

Service Communication

CETE Méditerranée

Pôle d'activités

30, rue Albert Einstein - CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Contact : **Francine Charton**

Tél : 04 42 24 71 96 – Fax : 04 42 24 76 28

Mél : francine.charton@developpement-durable.gouv.fr